

Agromousquetaires lance le plan « pêche durable 2025 » pour renforcer sa stratégie de pêcheur-poissonnier responsable

Agromousquetaires, le pôle agroalimentaire du Groupement des Mousquetaires, souhaite adapter sa filière Mer aux nouvelles aspirations des consommateurs des rayons marée des magasins Intermarché. Il investira 50 millions d’euros dans un plan « pêche durable 2025 ». Il ambitionne d’ici 2025 de poursuivre la transformation de sa flotte, la Scapêche, 1^{er} armateur français de pêche fraîche, et de la désengager progressivement du chalutage en eau profonde. Ce plan devra maintenir l’emploi et la compétitivité. Après la décision volontaire de ne plus pêcher en dessous de 800 mètres, une nouvelle étape va être franchie dans la stratégie de pêcheur-poissonnier responsable de la filière Mer d’Agromousquetaires.

Faire entrer la pêche de plain-pied dans le 21^{ème} siècle

« Le consommateur recherche un poisson de qualité à prix compétitif, toute l’année mais il est aussi de plus en plus sensible à une consommation responsable, indique Didier Duhaupand, Président d’Agromousquetaires. Le plan « pêche durable 2025 » d’Agromousquetaires a pour but de faire entrer la pêche de plain-pied dans le 21^{ème} siècle ».

Investissement de 50 millions d’euros

La filière Mer des Mousquetaires investira 50 millions d’euros dans son plan « pêche durable 2025 », intégrant toute la filière, depuis la pêche jusqu’à la commercialisation dans les rayons marée d’Intermarché, en passant par le filetage et la préparation des poissons dans les unités de transformation « Capitaine Houat », autre filiale d’Agromousquetaires. Cette politique de l’offre devra permettre de gagner des parts de marché.

Sortie progressive du chalutage des grands fonds

Après avoir cessé le 1er janvier 2015 le chalutage de grands fonds en limitant volontairement sa profondeur de pêche à 800 mètres – La Scapêche reste à ce jour le seul armement en Europe à appliquer cette mesure préventive sans qu’il existe encore de contraintes réglementaires – aujourd’hui, Agromousquetaires grâce au plan « pêche durable 2025 » prend l’engagement d’aller encore plus loin et s’engage à sortir d’ici maximum dix ans de la pêche au chalut des espèces de grands fonds. L’arrêt de la pêche et de la commercialisation sera progressif sur cette période, avec l’objectif d’un arrêt complet en 2025.

Cela nécessite, sans augmenter la pression sur le plateau continental, d’obtenir de nouveaux droits de pêche sur d’autres espèces : lieu noir, églefin, cabillaud, lotte ou encore merlu, et de réaliser des investissements dans de nouveaux armements.

Equilibrer la flotte par rapport aux ressources exploitées

L'abandon progressif du chalutage en eau profonde conduira à accélérer le développement de la flotte des Mousquetaires dans la pêche côtière et artisanale, pour diversifier ses activités. En 2015, les espèces de grands fonds représentaient 16 % du total des prises, contre 41 % en 2005. Depuis 2008, la filière Mer des Mousquetaires diversifie ses activités en tissant des liens avec la pêche artisanale : des petits bolincheurs d'une quinzaine de mètres ciblant la sardine, des caseyeurs pêchant le crabe, ou encore des palangriers pêchant à la ligne. La Scapêche a acquis en mars le *Jimorhan*, un sardinier bolincheur de 16,95 mètres. Sa filiale, la Scopale, a lancé la construction de trois nouveaux bateaux. La Scapêche est également montée dans le capital de l'Armement Bigouden, dont elle détient désormais 19,87 % des parts. Le plan « pêche durable 2025 » a d'ores et déjà commencé avec la conversion vers des navires moins polluants, plus petits, et plus sûrs pour les marins.

Préserver l'emploi et maintenir la compétitivité

Sur le volet social, la priorité du plan « pêche durable 2025 » est de conserver la totalité des emplois, marins-pêcheurs et personnel à terre, avec le même volume de captures de pêche.

Construire une vision commune avec toutes les parties prenantes

Le plan « pêche durable 2025 » est conduit pour son élaboration, comme pour son évolution, avec une méthode innovante de travail, fondée sur un dialogue constructif avec l'ensemble des parties prenantes. Il se poursuivra ainsi en concertation avec les ONG, avec l'interprofession et l'administration des pêches, avec les scientifiques, maillon essentiel pour la gestion des stocks halieutiques, et les institutionnels. Dans cet esprit la Scapêche annonce l'abandon des processus de certification auprès de MSC qu'elle avait engagés pour les espèces de grands fonds – mais continue bien ses pratiques de pêches durables déjà certifiées par le MSC : le lieu noir, la sardine, et le cabillaud.

Des points d'étape du plan « pêche durable 2025 » seront organisés et ses résultats mesurés et communiqués.

A propos des Mousquetaires

Avec plus de 3 590 points de vente en Europe et un chiffre d'affaires de 39,7 milliards d'euros en 2015, Les Mousquetaires sont des acteurs majeurs de la grande distribution. Créé en France en 1969, ce Groupement fondé sur l'initiative privée rassemble aujourd'hui 3 041 chefs d'entreprise indépendants et 146 000 collaborateurs. Les Mousquetaires sont également présents au Portugal, en Belgique et en Pologne. Ses enseignes sont : Intermarché, Netto, Bricomarché, Brico Cash, Roady et Poivre Rouge. Les Mousquetaires placent le consommateur au cœur de leurs préoccupations en lui assurant le meilleur rapport qualité/prix.

A propos d'Agromousquetaires

Le Groupement des Mousquetaires souhaite garantir chaque jour au plus grand nombre l'accès à des produits de qualité aux meilleurs prix. C'est pourquoi il a fait le pari, il y a 40 ans, de développer ses propres unités de production. Avec 64 sites de production et 11 000 salariés, Agromousquetaires est aujourd'hui un des principaux acteurs agroalimentaires français. En conservant la maîtrise de la qualité et de l'approvisionnement, il contribue à soutenir la production Française et à développer l'emploi en France, et avec le plan « Pêche

durable 2025 », Agromousquetaires engage aussi une évolution de toutes ses filières agricoles et de production vers un développement durable.